

## Avis d'appel public à la concurrence

Département de publication : 13  
Annonce No 10-18676  
Fournitures  
Services

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Salon Etang de Berre-Durance.  
Correspondant : séverine DONZEAU, 281 Boulevard Maréchal Foch B.P. 274, 13666 Salon-de-Provence,  
tél. : 04-90-44-40-65, télécopieur : 04-90-44-40-62, courriel : severine.donzeau@agglopo-le-provence.org.  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet du marché : location-Maintenance de véhicules de direction pour les services de la communauté d'agglomération.**

*Type de marché de fournitures* : location.

*Catégorie de services* : 27.

*CPV - Objet principal* : 60171000.

*Lieu d'exécution* : salon de provence, 13300 Salon-de-Provence.

*Code NUTS* : FR824.

L'avis implique un marché public.

*Caractéristiques principales* :

la procédure adaptée concerne un marché à bons de commande pour la :  
Location-Maintenance de véhicules de direction pour les services de la communauté d'agglomération

Le titulaire s'engage à assurer l'entretien imposé par le constructeur et à assurer que les véhicules roulent dans le respect des conditions légales et réglementaires existantes.

Les prestations de maintenance et d'entretien couvrent tous les travaux et fournitures nécessaires au maintien en parfait état de fonctionnement des véhicules loués pendant toute la durée de la location, à l'exception des pneumatiques.

Les prestations feront l'objet d'un marché à bons de commande avec minimum et maximum passé en application de l'article 77 du Code des marchés publics.

Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

Les seuils sont fixés en quantités, comme suit, sur la durée du marché :

- minimum : 3 véhicules

- maximum : 6 véhicules.

En tout état de cause, les commandes seront inférieures à 193 000 euros ht

*Refus des variantes.*

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : non.

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 36 mois à compter de la notification du marché.

*Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)* : 30 juillet 2010.

*Cautionnement et garanties exigés* : si une avance devait être faite, le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique et financées sur le Budget de la Communauté d'agglomération.

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 35 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Conditions de participation* :

*Critères de sélection des candidatures* : les critères intervenant au moment de la sélection des candidatures sont les suivantes :

-Garanties et capacités techniques et financières

-Références professionnelles.

Chaque candidat aura à produire un dossier comprenant :  
-Un Dc5 ou document équivalent dûment complété et signé,  
-Un DC 4 ou document équivalent dûment complété et signé.  
Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.minefe.gouv.fr](http://www.minefe.gouv.fr).

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 12 mars 2010, à 16 heures.  
*Délai minimum de validité des offres* : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements* :

*Renseignements complémentaires* : jugement des offres :

Les critères utilisés pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse sont :

1- prix des prestations (suivant le kilométrage maximal précisé dans le Ccp) Apprécié sur la base de la moyenne des 2 DQE : 30 %

2- coût d'utilisation

Apprécié au regard de la moyenne de consommation de litres de carburant pour une utilisation mixte (urbaine et extra urbaine) et sur une base de 100 KM : 25 %

3- valeur technique : 20%. Appréciée au regard du mémoire technique

- assistance proposée : 40 pts

- proximité des lieux de l'atelier chargé d'exécuter les prestations d'entretien et de maintenance : 40 pts

- procédure à suivre pour bénéficier des prestations d'entretien et de maintenance : 20 pts

4- performances en matière de protection de l'environnement (émission de Co2 par véhicule): 15%

5- délai de livraison. Apprécié à partir de l'annexe à l'acte d'engagement : 10%.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels* :

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat qui en fait la demande par écrit (courrier ou télécopie) au Service Achats de la Communauté d'agglomération,  
281 Boulevard du Maréchal Foch,

B.P. 274

13666 Salon-de-Provence

télécopieur : 04.90.44.40.62

[severine.donzeau@agglopole-provence.org](mailto:severine.donzeau@agglopole-provence.org)

Il peut également être téléchargé à l'adresse suivante :

<http://www.agglopole.marco-web.fr>.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures* :

les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour : location-maintenance de véhicules de direction pour les services de la communauté d'agglomération ne pas ouvrir

Ce pli devra être déposé contre récépissé au service Achats d'Agglopole Provence, 197 rue du Pavillon 13300 Salon de Provence

Ouverture des bureaux : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures

Ou

Envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération Agglopole Provence

Service Achats

281 Boulevard du Maréchal Foch

B.P. 274

13666 Salon-de-Provence

date limite de remise des plis : Vendredi 12 mars 2010 à 16h.

Aucune offre dématérialisée ne sera admise.

Date d'envoi du présent avis : Vendredi 29 janvier 2010